

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 13 février 2026.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, Mme Brigitte JACQUEMIN, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET
Mme Sidonie MARCHAL excusée

Etaient absents :

M. Olivier GOUSSET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET
M. Mehdi MONNIER
M. Eric LANÇON
M. Alain PONCET
Mme Myriam CHIAPPA KIGER
M. Gilles BORNOT
M. Eric MARCOT

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

**BOIS SOUMIS AU REGIME FORESTIER – ETAT D'ASSIETTE ET
DESTINATION DES COUPES DE L'EXERCICE 2026**

Cette délibération a été affichée le : 26 février 2026

BOIS SOUMIS AU REGIME FORESTIER – ETAT D'ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES DE L'EXERCICE 2026

Monsieur Gilles MAILLARD expose :

Comme chaque année, l'Office National des Forêts (ONF) sollicite l'avis du Conseil Municipal afin de fixer le programme des coupes et la destination des produits à marquer dans la forêt communale pour l'année 2026.

1 - Assiette des coupes pour l'année 2026

Il est proposé l'état d'assiette des coupes résumé ci-dessous.

N° des parcelles	Coupe	Surface à parcourir (ha)
25i	Coupe irrégulière	2,88
26i	Coupe irrégulière	3,64
27i	Coupe irrégulière	3,13
49r	Coupe définitive	3,40

2 - Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes

Il est proposé la vente des coupes et les produits de coupes des parcelles résumé ci-dessous :

Dénomination du chantier forestier	Produits prévus	Vente en contrat	Mise à disposition à l'ONF des bois sur pied
49r bois d'œuvre feuillus	Grumes feuillus	x	x
49r bois d'œuvre résineux	Billons/grumes résineux	x	x
49r bois d'industrie – bois énergie feuillus	Bois d'industrie – bois d'énergie feuillus	x	x
49r bois d'industrie – bois énergie résineux	Bois d'industrie – bois d'énergie résineux	x	x
25i, 26i, 27i bois d'œuvre feuillus	Grumes feuillus	x	x
25i, 26i, 27i bois d'industrie – bois énergie feuillus	Bois d'industrie – bois d'énergie feuillus	x	x

Une convention d'exploitation groupée de bois concernant les parcelles décrites ci-dessus sera conclue et signée dans le courant de l'année 2026.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- approuve l'état d'assiette des coupes 2026,
- décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles 25i, 26i, 27i, et 49r,
- autorise le Maire ou son représentant à signer la convention d'exploitation groupée de bois avec l'ONF liée aux présentes coupes.

Pour	:	25
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



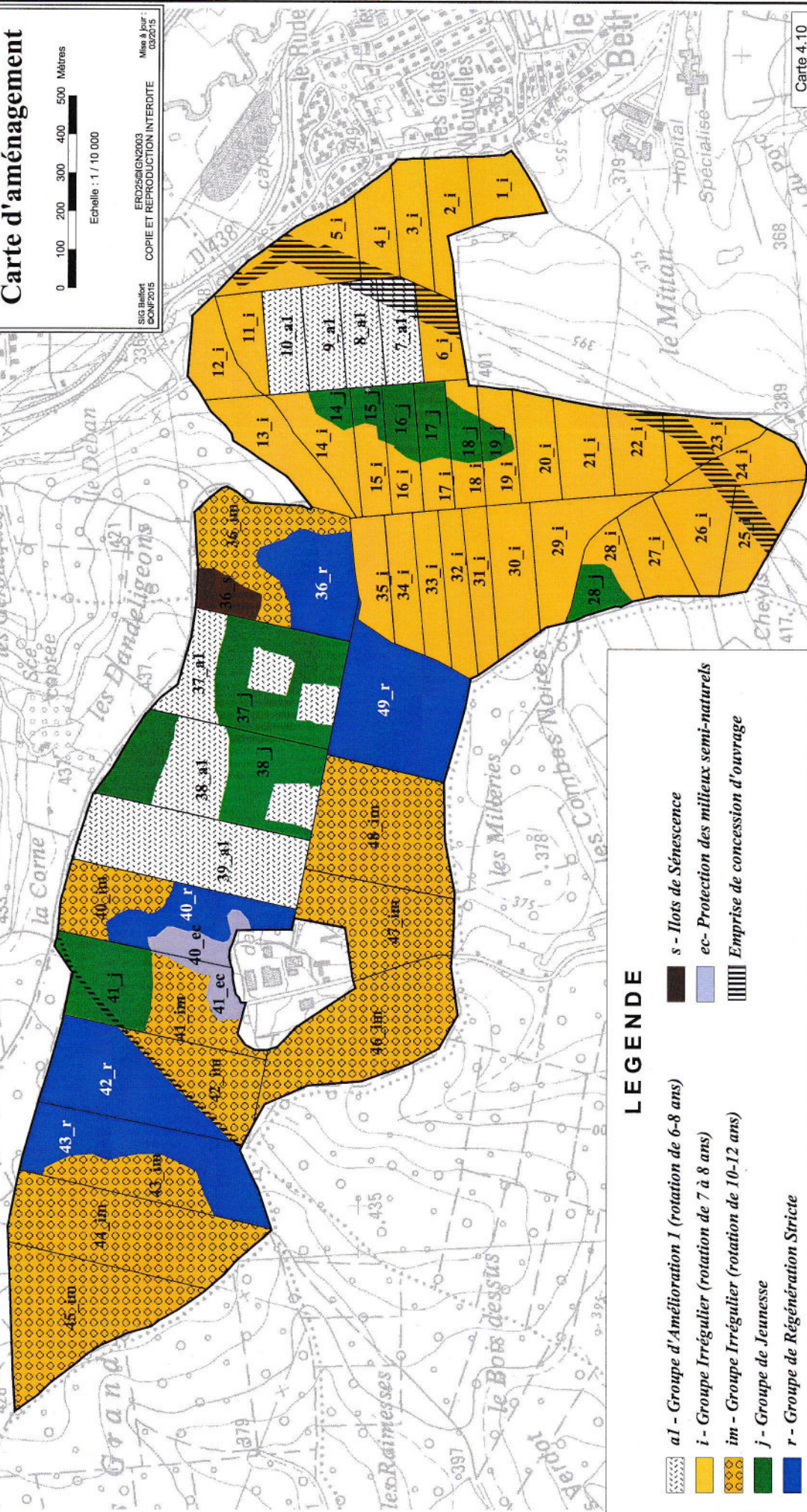
Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 26 février 2026



Echelle : 1 / 10 000

SIG Belfort
03/2015



LEGENDE

-  **a1 - Groupe d'Amélioration 1 (rotation de 6-8 ans)**
 **i - Groupe Irrégulier (rotation de 7 à 8 ans)**
 **im - Groupe Irrégulier (rotation de 10-12 ans)**
 **j - Groupe de Jeunesse**
 **r - Groupe de Régénération Stricte**
-  **s - Ilots de Sénescence**
 **ec - Protection des milieux semi-naturels**
 **Emprise de concession d'ouvrage**